

Prévenir la pauvreté par la réussite éducative

La Fondation Lucie et André Chagnon, dont les activités ont débuté en 2000, se joint aux multiples gestes de bénévolat, d'engagement, de dons, d'entraide et d'engagement collectif que l'on retrouve au Québec. Sa mission est de prévenir la pauvreté en contribuant à la réussite éducative des jeunes Québécois, dès leur conception jusqu'à 17 ans, par le développement de leur plein potentiel.

Selon des recherches récentes auxquelles souscrivent plusieurs experts québécois, la réussite éducative permet à chaque jeune de se développer au point de vue physique, intellectuel, affectif et social. Elle permet aussi d'obtenir un meilleur emploi, de jouir d'une meilleure santé et de mieux participer à l'essor d'une société. Agir sur le développement des tout-petits et la réussite éducative des jeunes permet de prévenir la pauvreté à long terme.

AGIR ENSEMBLE

Dotée d'un important capital, la Fondation Chagnon n'effectue pas de collectes de fonds. Sa principale approche est de soutenir la mobilisation locale et régionale d'un grand nombre d'acteurs de la société civile — organismes, institutions, intervenants et parents —, afin de renforcer leur capacité d'agir. Cette mobilisation et les actions qui en découlent contribuent à la mise en place de conditions favorables à un bon départ pour l'ensemble des enfants et à l'amélioration des conditions de vie des générations à venir.

Dans cette perspective, en partenariat avec le gouvernement du Québec, la Fondation a contribué, depuis 2007, au soutien de nombreux regroupements de partenaires réunissant des milliers d'organisations locales dans toutes les régions du Québec et rejoignant de très nombreux enfants (y compris et surtout dans les milieux défavorisés). Chaque année, le montant global alloué par la Fondation au soutien à des projets issus de cette mobilisation locale et régionale est de l'ordre de 50 millions de dollars.

Il ne suffit pas de soutenir un enfant ou un jeune à un moment précis de sa vie, mais bien tout au long de son parcours, c'est-à-dire de la petite enfance à l'âge de 20 ans. Par exemple, dans la région de la Capitale-Nationale, les 30 partenaires du regroupement « Commun'Action 0-5 ans Saint-Sauveur et Saint-Roch » travaillent prioritairement à briser l'isolement des familles ayant des enfants de 0 à 5 ans afin de répondre aux besoins de ces derniers, tandis que les partenaires de la démarche « La persévérance... c'est la Capitale ! » visent notamment à appuyer les jeunes dans la poursuite et la réussite de leurs études secondaires.

SENSIBILISER

La Fondation finance également des projets, des outils et des campagnes sociétales de sensibilisation. Elle croit qu'une société sensibilisée à l'importance de créer des conditions favorables à la prévention de la pauvreté aura à cœur de débattre de choix collectifs et de s'engager dans de nouvelles initiatives. Par ailleurs, dans le but d'informer les parents et de sensibiliser le public à l'importance du développement des enfants dès leur plus jeune âge afin de créer des conditions et des environnements propices à la réussite éducative, la Fondation a mis sur pied le site Web, le magazine et la campagne *Naître et grandir*.

ÊTRE UN ACTEUR PHILANTHROPIQUE

La Fondation Chagnon joue son rôle philanthropique avec la ferme conviction que c'est en conjuguant les efforts de tous les secteurs de notre société, dans un esprit d'ouverture et d'apprentissage continu, que les conditions seront rassemblées pour que tous les enfants du Québec réussissent à l'école et dans la vie.

Toutes les informations : www.fondationchagnon.org



CONJUGUONS
NOS EFFORTS AU
PRÉSENT
POUR LE
FUTUR
DE NOS ENFANTS

Nous travaillons pour que tous les enfants du Québec réussissent à l'école et dans la vie.

 Fondation Lucie et André Chagnon
fondationchagnon.org